



PRÉFECTURE DE LA REUNION

Sous préfet à la cohésion sociale
et à la jeunesse

Arrêté n° No 0 250 0

**Reconnaissance de la composition des trois conseils citoyens
des quartiers de la politique de la ville de la commune de Saint Joseph.**

ARRÊTÉ

LE PRÉFET DE LA RÉUNION
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

- VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment ses articles 1 et 7,
- VU le décret 2014-1751 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie Française
- VU le décret du Président de la République du 31 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Dominique SORAIN Préfet de La Réunion,
- VU le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 portant nomination de Monsieur Gilles TRAIMOND, Sous préfet délégué à la cohésion sociale et à la jeunesse à la préfecture de La Réunion,
- VU l'accord cadre du contrat de ville de la commune de Saint Joseph de La Réunion signé le 6 juillet 2015
- VU la proposition de composition des trois conseils citoyens des quartiers prioritaires de la commune de Saint Joseph par courrier du Député-Maire en date du 25 avril 2016,

Considérant la présence de multiples erreurs relatives aux membres titulaires et inscrits sur les listes complémentaires des 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville dans l'arrêté 2016/1157 du 21 juin 2016.

Sur proposition du sous-préfet délégué à la cohésion sociale et à la jeunesse,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

La composition des trois conseils citoyens de quartiers prioritaires de Saint Joseph (Langevin, Centre-ville Cités et Cayenne-Butor-Les Quais) compte 12 membres titulaires et des membres suppléants. Ils sont constitués en deux collèges :

- Un collège d'habitantes et d'habitants volontaires du quartier prioritaire à l'issue d'un appel à candidature
- Un collège composé d'associations et d'acteurs volontaires du quartier prioritaire à l'issue d'un appel à candidature

La durée du mandat des conseils citoyens est de deux ans à compter de la date du présent arrêté. Le renouvellement des membres des conseils est organisé dans le respect du règlement intérieur adopté en conseil municipal le 19 mars 2016.

ARTICLE 2 :

Sont membres des conseils citoyens de Saint Joseph :

1- Quartier de Langevin

1A- Membres titulaires :

Pour le collège des habitants :

- Madame Myriam CHARPENTIER - 26 rue Guichard Langevin 97480 Saint Joseph
- Madame Pierrette LEPERRE - 05 rue des Capelles Langevin 97480 Saint Joseph
- Madame Elvina DAMOUR - 25 rue des Capelles Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Jean Inel DUCHEMANE - 23 rue des Capelles Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Sébastien PEROT - 34 rue des Capelles Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Germain KBIDI - 33 rue Maunier Bois Noir 97480 Saint Joseph

Pour le collège d'acteurs locaux :

- Monsieur RIBES Jean Philippe représentant de « l'association des jeunes majeurs en dynamique » (AJMD) - 354 rue Raphaël Babet 97480 Saint Joseph
- Monsieur Freddy VIENNE représentant de l'association « Langevin La Balance » - 24 rue des Bosquets Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Bertrand BEHARI représentant de l'association « Saint Jo foot féminin » - 46 route de la Passerelle Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Ludovic GRONDIN représentant de l'association « ALEZ » - 03 rue du souffleur Langevin 97840 Saint Joseph
- Monsieur Harry Claude GRONDIN représentant de l'association « Les fleurettes » - Maison de la ruralité 8 rue de la Passerelle Langevin 97480 Saint Joseph
- Monsieur Jim SERVAN représentant de l'entreprise « le coiffeur du quartier » - 34 rue Charles Baudelaire Langevin 97480 Saint Joseph.

1B-liste complémentaire

- Madame Sabrina VELLAYOUDOM - 14 rue des Bosquets Chemin galets Langevin 97480 Saint Joseph
- Madame Carole CORDONIN - 26 rue des Bosquets appt n°23 Langevin 97480 Saint Joseph
- Madame Mélodie PEROT - 05 rue des chèvrefeuilles Langevin 97480 Saint Joseph

- Monsieur Azeddine BOUALI représentant de l'association « PASS MTSS » - 3 rue Paul Demange 97480 Saint Joseph
- Monsieur Fabrice LEBON représentant de l'association « AJMD » - 354 Rue Raphaël Babet 97480 Saint Joseph
- Madame Chantal CAVALIER représentante de l'association « Fédération des clubs seniors » - 10 impasse des Iris 97480 Saint Joseph
- Monsieur James SERVAN représentant de l'entreprise « James coiffure » - 1 bis rue du Général Lambert 97480 Saint Joseph

3B-Liste complémentaire :

- Madame Mathilde PICARD - 5 cité les gréviléas 97480 Saint Joseph
- Madame Tahéra OMARJEE - 18 rue Joseph de Souville 97480 Saint Joseph
- Madame Marie Claude PAYET - 3 rue Pasteur 97480 Saint Joseph
- Madame Fouzia CHENNOUFI - 4 rue Paul Demange, Appt n°47 97480 Saint Joseph
- Monsieur Goulam GANGATE - 21 rue de Général De Gaulle 97480 Saint Joseph
- Monsieur Patrick Alain HUET - 180 rue Raphaël BABET 97480 Saint Joseph
- Monsieur Djounaid DHALED représentant de l'entreprise « Dhaled jeunes » - 271 rue Raphaël Babet 97480 Saint Joseph

ARTICLE 3 :

Un règlement intérieur commun aux trois conseils citoyens s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville signé le 6 juillet 2015 précise le rôle, les modalités d'organisation et de fonctionnement des conseils citoyens des quartiers prioritaires de la commune de Saint Joseph

ARTICLE 4 :

Les trois conseils citoyens des quartiers prioritaires de la commune de Saint Joseph seront portés par une personne morale préexistante ou à défaut par une structure juridique à créer. Elle est chargée d'assurer le fonctionnement de ces derniers.

ARTICLE 5 :

L'arrêté 2016/1157 du 21 juin 2016 relatif à la reconnaissance de la composition des trois conseils citoyens des quartiers politique de la ville de Saint Joseph est abrogé.

ARTICLE 6 :

Le sous-préfet délégué à la cohésion sociale et à la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Saint Denis, le 15 DEC. 2016

Gilles TRAIMOND
 Pour le Préfet et par délégation,
 le secrétaire général adjoint,
 sous-préfet à la cohésion sociale
 et la jeunesse.

2-Quartier Cayenne-Les Quais-Butor

2A-Membres titulaires

Pour le collège des habitants :

- Madame Marie Claude DIJOUX - 1 rue des Liserons, SHLMR le Parvis Bât. D Butor 97480 Saint Joseph
- Madame Flora VITRY - 8 rue Vaitonne lotissement les Pirogues Cayenne 97480 Saint Joseph
- Madame Jasmine METRO - 4 rue René Hoareau Bât. A appt.n°8 Butor 97840 Saint Joseph
- Monsieur Jean Mickaël FONTAINE - 8 rue Vaitonne Cayenne 97480 Saint Joseph
- Monsieur Antoine MOREL - 1 rue des Liserons le Parvis appt. N°14 Butor 97480 Saint Joseph
- Monsieur Christian FONTAINE - 11 chemin des Badamiers 97480 Saint Joseph

Pour le collège d'acteurs locaux :

- Monsieur Torney CONSTANT représentant de l'association « Régie de territoire du Grand Sud ACTIVE » - 103 chemin Cazeau Bas de Jean Petit 97480 Saint Joseph
- Madame Ericka BOYER représentante de « l'association des jeunes majeurs en dynamique » (AJMD) - 354 rue Raphaël Babet 97480 Saint Joseph
- Monsieur Jean René DEQUELSON représentant de l'association « Les amis de Cayenne » - 1 rue René Smith lotissement Zingade 97480 Saint Joseph
- Madame Jacqueline TURPIN représentante de l'association « Handi-Sport » - 1 rue de la crèche 97480 Saint Joseph
- Madame Marie Florence LAURET représentante de l'association « Educ'Santé » - 10 rue René Hoareau 97480 Saint Joseph
- Monsieur Roland HOAREAU représentant de l'entreprise « les briconautes » - 62 rue Raphaël Babet 97480 Saint Joseph

2B-Liste complémentaire :

- Madame Magalie LEJOYEUX - 68 rue Emile Hoareau Les Quais 97480 Saint Joseph

3-Quartier de Centre ville-Cité

3A-Membres titulaires :

Pour le collège des habitants :

- Madame Gabrielle ROBERT – 15 bis rue Leconte Delisle, Appt n°1225 résidence les ombrières 97480 Saint Joseph
- Madame Émilie SERGENT - 9 Impasse Père le Chevalier 97480 Saint Joseph
- Madame Zoulikan OMARJEE - 18 rue Joseph de Souville 97480 Saint Joseph
- Monsieur Rodolphe BRIN - 8 Impasse des Iris Appt n°27 97480 Saint Joseph
- Monsieur Maximin MALET - 7 rue Paul Demange, Appt n°15 SIDR Les Vacoas 97480 Saint Joseph
- Monsieur Georget GRONDIN - 2 rue des Ficus 97480 Saint Joseph

Pour le collège d'acteurs locaux :

- Madame Marie Claude HOAREAU représentante de l'association « Régie de territoire du Grand Sud ACTIVE » - 103 chemin Cazeau Bas de Jean Petit 97480 Saint Joseph
- Monsieur Paul RIVIERE représentant de l'association « Office municipal des sports » - 8 rue Albert Lougnon Goyaves BP 9 97480 Saint Joseph